

Françoise Boch – Université de Grenoble-Alpes - Lidilem
Marie-Christine Pollet – Université libre de Bruxelles

**Construire un objet de recherche :
quelle(s) dynamique(s) avec la littérature scientifique ?**

Ecole Doctorale *Didactique des Disciplines* – Mons, 23.01.23

Les cadres théoriques et les recherches en didactique : choix et mise en œuvre.

Construire un objet de recherche :
apparemment une évidence ... mais en réalité ?

Injonctions souvent associées

Établir un **cadre théorique** et **s'y inscrire**

Problématiser un objet personnel / original

Dialoguer avec d'autres chercheurs

Positionner sa recherche par rapport à / au sein d'autres recherches

- injonctions qui impliquent :
- un recours adéquat aux discours d'autrui
 - une gestion maîtrisée de la polyphonie

Plan de notre intervention

- Contextualisation : quelques notions liées à la construction d'un objet de recherche
- Focus sur la notion de polyphonie dans le discours scientifique
- Gérer la polyphonie dans le discours scientifique

1.

Contextualisation :
quelques notions liées à la construction d'un objet de recherche

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Problématisation / élaboration d'une problématique

→ érigées en règles incontournables du discours scientifique :

« il faut problématiser davantage », « la problématisation n'est pas claire », « on ne voit pas la problématisation », ...

MAIS :

- forte ambiguïté sémantique
- « la notion de problématisation donne davantage lieu à des recommandations ou une imprégnation, un esprit, plus qu'à une prise en charge explicite » (Nonnon, 2002 : 30)
- Grande confusion, aucun consensus définitoire
- « terrorisme intellectuel » ??? (J.-P. Benoit, 2005 : 33)

De quelques représentations obstacles de la problématique

Echanges avec les doctorants en sciences humaines (en formation doctorale) : des représentations inhibantes de la problématique

- Perçue comme une question large et complexe
- Préalable à la thèse, posée une fois pour toutes
- *Objet de doutes permanents : je ne sais pas si j'ai une (bonne) problématique ; je ne sais pas si j'ai le droit d'en changer ; je ne sais pas où la placer dans la thèse, etc.)*

Des caractéristiques de la problématique à conscientiser

- Problématiser = identifier un problème, ou un *constat paradoxal* (d'où nait la question de recherche).
 - Ex : les lycéens utilisent leur smartphone en cours (pour traduire, trouver une définition, etc.). Or, les enseignants ne sont pas formés à l'exploitation pédagogique du smartphone. Question de recherche : Quelles sont les représentations des enseignants de lycée vis-à-vis de cet objet?
- Problématique = indispensable mais toujours transitoire : fournit un cap à la recherche et fait l'objet d'un travail permanent de reformulation (jusqu'à version stabilisée dans l'écrit final)
 - Distinguer chronologie de la thèse-recherche et chronologie de la thèse-objet
- Problématiser sa recherche = formuler les enjeux de la recherche (au-delà du *comment*, formuler aussi *pourquoi* cette recherche vaut le coup d'être menée)
 - Ne pas se contenter de l'argument : *c'est intéressant/ça n'a jamais été fait*

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Problématisation / élaboration d'une problématique

- notions à clarifier ...
- pistes à chercher autour de réflexions évoquant une démarche de rupture, d'oppositions, de questionnements, d'hypothèses (e.a. Roegiers, Charaudeau)
- distinction entre « l'élaboration d'une problématique (bâtir et délimiter un objet de recherche dans une démarche initiale) » et le « mouvement de problématisation (processus diffus dans la développement du texte ») (Nonnon)

→ non pas à rejeter ... mais à appréhender via :

- les notions de cadre/cadrage, niche et positionnement

« rendre compte de l'existant (se poser comme chercheur savant), se positionner dans le champ (se poser comme chercheur appartenant à une communauté), montrer l'intérêt de son étude (se poser comme chercheur innovant) » (Boch, 2013 : 554)

- une centration sur la gestion de la polyphonie

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Cadre/cadrage

- « équivaut peu ou prou à l'élaboration d'un contexte de réception (connaissances partagées, mémoire commune), à l'élaboration d'un cadre primaire à partager avec le lecteur [...], dans lequel un énoncé (à savoir le mémoire, la thèse) peut prendre sens » (Delcambre, 2013 : 17).

- opérations discursives qui prouvent qu'un cadre a été construit :

définition, justification des choix méthodologiques effectués, rappel des sources théoriques, annonce des résultats, dissociation entre champs de recherche, réponse anticipée à une interrogation méthodologique possible du lecteur (Delcambre, 2013 : 17-18)

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Cadre/cadrage

Cf : F. Boch, F. Grossmann et F. Rinck (2015)

→ 3 types de cadrages :

- le cadrage en référence aux savoirs déjà-là
- le cadrage qui met en œuvre une démarcation entre l'apport du chercheur et les travaux antérieurs
- le cadrage qui repose sur une synthèse des travaux existants et la légitimation de l'objet d'étude par rapport à l'état d'avancement de ce champ.

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Niche

Cf : Swales (1990) : CARS (dans Herman, 2009 : 218)

- ***Premier mouvement : établir un territoire dans la recherche***

- a. En montrant que l'aire générale de recherche est importante, centrale, intéressante, problématique ou pertinente d'une certaine manière (optionnel)
- b. En introduisant et en passant en revue des éléments des recherches précédentes dans la même aire (obligatoire)

- ***Deuxième mouvement : établir une niche***

En indiquant un trou dans la recherche précédente ou en étendant la recherche précédente d'une certaine manière (obligatoire)

- ***Troisième mouvement : occuper la niche***

- a. En soulignant les buts et en affirmant la nature de la présente recherche (obligatoire)
- b. En dressant une liste des questions de recherche ou des hypothèses (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- c. En annonçant les principaux résultats (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- d. En indiquant la valeur de la présente recherche (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs)
- e. En indiquant la structure de la recherche (probable dans certains champs de recherche, rare ailleurs).

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Niche

En premier lieu : rendre compte des recherches précédentes sur le sujet ;

en second lieu : « prendre la parole dans ce flux de discours savants » (Herman, 2009 : 216), en se positionnant dans ces recherches, en posant des questions, en repérant des failles, en établissant des nuances, ou simplement en s'inscrivant dans une filiation, mais de toute manière en ciblant un manque que comblera sa propre recherche dont il faut dès lors montrer l'intérêt.

Quelques notions associées à la construction d'un objet de recherche

Positionnement

- « à travers le positionnement, l'auteur s'inscrit comme sujet par rapport à ses devanciers, à ses contemporains ; il définit sa spécificité, ses choix » (Grossmann et Tutin, 2013 : 11)
- positionnement soutenu par des « routines »
- marques linguistiques du positionnement comme « façon dont l'auteur s'inscrit dans une communauté de discours, comment il s'évalue et évalue ses pairs, et quelles propositions propres il met en avant » (Tutin, Grossmann, Falaise et Kraif, 2009 : 7).

2.

Focus sur la notion de polyphonie dans le discours scientifique

Traitement de la polyphonie dans les ressources pédagogiques

Du côté francophone

- Extraits de manuels « papier » disponibles en bibliothèque universitaire
- Sites de services documentaires
- Formations en ligne
- Webinaires
- Guides de rédaction

Du côté anglophone

- Sites universitaires nord-américains
- Blogs ou formations en ligne
- Guides de rédaction
- Sites européens dédiés aux doctorants

➔ Un corpus sans prétention représentative mais occupant une place à priori importante dans le paysage

Tendances fortes dans les ressources francophones observées

Approche généralisée du traitement de la polyphonie

- **Approche technique** (longueur de la citation, conventions)
- **Angle moral et juridique** (mise en garde contre le **plagiat** et sanctions encourues)

**Reformuler = utiliser des mots différents
(ou le retour du malentendu)**

EX.1

Les mots que vous utilisez dans une paraphrase **doivent être différents** de ceux utilisés dans la source d'origine, **mais le sens de ces mots doit être équivalent**, [et il faut aussi] que vous disposiez ces mots dans une structure de phrase **qui vous est propre et originale**. [...] **Une paraphrase doit véritablement s'éloigner du texte d'origine par le vocabulaire et la structure du propos.**

[plateforme de méthodologie de l'écrit académique, HEC
Montréal]

Des exercices visant à trouver « le bon synonyme »

EX.3

Ce sont des travailleurs autonomes, souvent de **nouveaux arrivants**, des gens qui travaillent fort, et qu'on devrait écouter au lieu de les écraser **brutalement** et sans avertissement comme **des vauriens** sous prétexte de changer de siècle. (Boisvert, 2019)

Conseils donnés aux étudiants :

(1) Choisir

➤ *immigrants récents* pour **nouveaux arrivants**

➤ *Violamment* pour **brutalement**

➤ *Individus sans valeur* pour **vaurien**

(2) « Modifier impérativement l'ordre syntaxique des éléments »

➤ Contrainte complexe et dépourvue de sens pour les étudiants ?

Un discours pédagogique sur la reformulation... en accord avec les discours des étudiants

La reformulation souvent perçue (étudiants et ressources pédagogiques) comme

- Une simple **alternative à la citation** (pour éviter qu'il y en ait trop ?)
- Une **activité laborieuse** : nominaliser un verbe, déplacer un complément ou trouver des synonymes, **pour éviter le plagiat**

Message quasi absent dans les ressources :

- La reformulation perçue comme un **moyen de fluidifier la lecture en intégrant** à son propre discours **le discours d'autrui**
- Des **changements** syntaxiques ou lexicaux **inhérents à cette intégration** (≠ garde-fou contre le plagiat)

➔ Un hiatus important entre usages et discours

Incursion dans les ressources anglophones : un discours plus nuancé

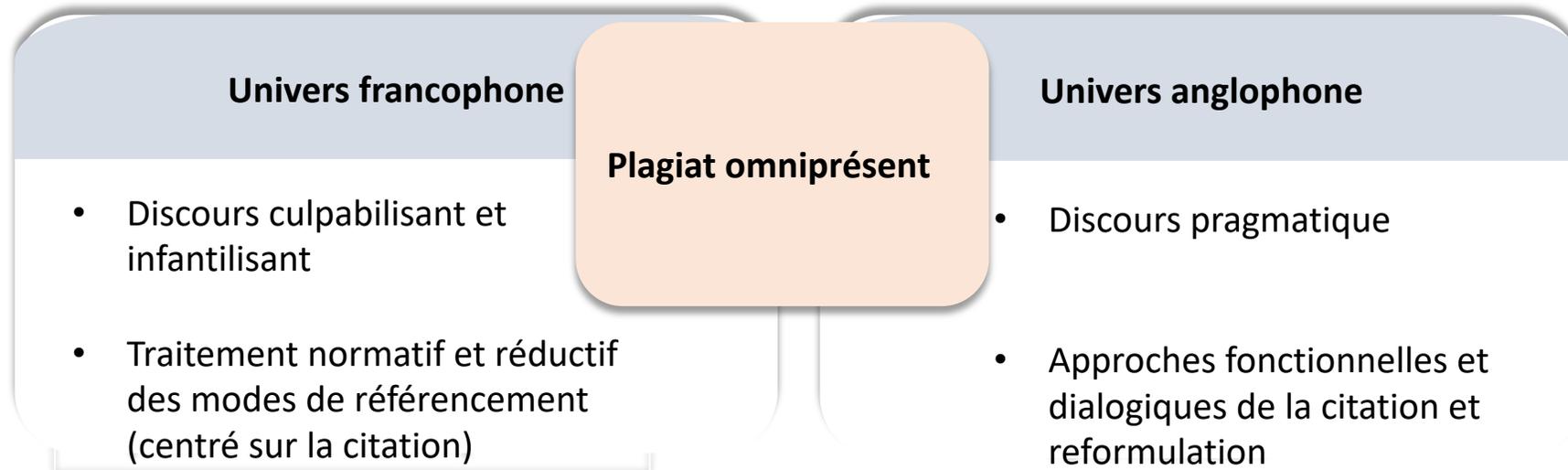
Lorsque vous écrivez à partir de sources, assurez-vous d'établir **des liens clairs entre les idées tirées de vos lectures et vos propres idées** ou opinions. [...]

Montrez en quoi **ces idées s'ajoutent aux vôtres, comment elles enrichissent votre réflexion, votre argumentation**. Autrement dit, **toute référence** à une source extérieure doit être **motivée explicitement**. Ce n'est pas au lecteur à déchiffrer cette motivation.

[Extrait du site d'Harvard, reproduit et traduit par Beaudet, 2015, p. 103.]

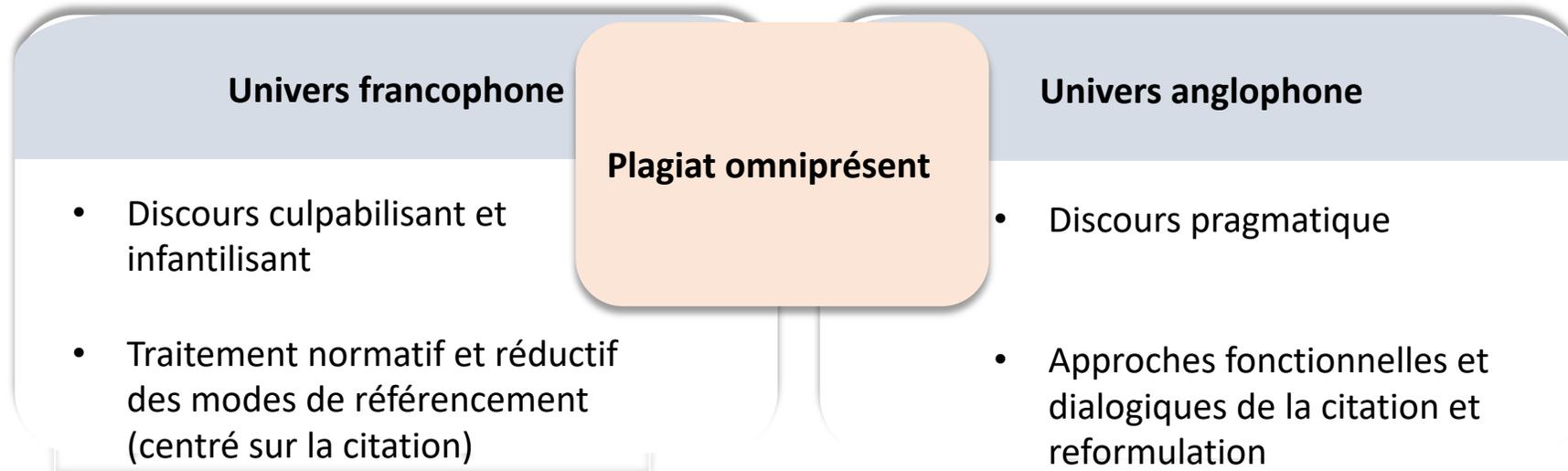
➔ La citation comme enrichissement de la réflexion – accent porté sur la justification de la citation

Bilan de l'analyse des ressources pédagogiques



→ Des avancées en recherches peu visibles dans les ressources francophones

Bilan de l'analyse des ressources pédagogiques



→ Des avancées en recherches peu visibles dans les ressources francophones

Un autre regard sur la polyphonie dans le discours scientifique

- Recherche = salon où l'on cause (avant nous et après nous)
 - Participer à la « conversation académique » (Burke, 1973)
- Besoin d'être pertinent et non rejeté par la communauté
- Adapter son discours aux formes de dialogues, aux sujets et aux intérêts de la communauté
 - Défi pour (l'apprenti) chercheur : construire un point de vue à la fois personnel et s'inscrivant dans cette conversation
- ➔ faire de la polyphonie non pas une contrainte académique, mais une heureuse nécessité

Comment la gérer ?

Comment s'appuyer sur le discours d'autrui ?

3.

Gérer la polyphonie dans le discours scientifique

Citer et reformuler
ou comment s'appuyer sur le discours d'autrui ?

Les modes de référencement au discours d'autrui

Discours rapporté

Citation autonome

Ex. Le discours scientifique est spécifique : « il est caractérisable comme un discours multiréférencé. » (Grossmann, 2010, p. 12).

Reformulation

Ex. Le discours scientifique est caractérisé comme un discours multiréférencé (Grossmann, 2010).

Les modes de référencement au discours d'autrui

Discours rapporté

Citation autonome

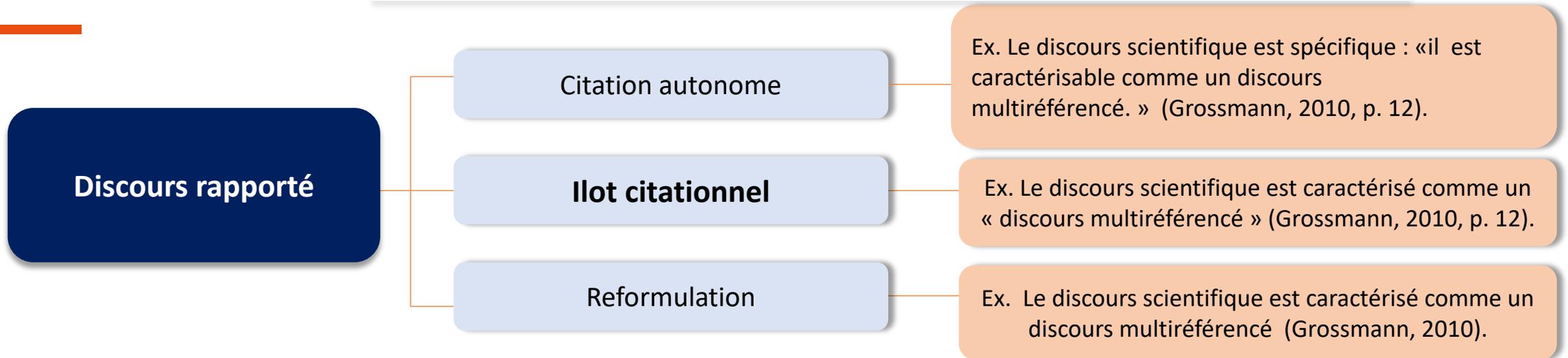
Ex. Le discours scientifique est spécifique : «il est caractérisable comme un discours multiréférencé. » (Grossmann, 2010, p. 12).

Reformulation

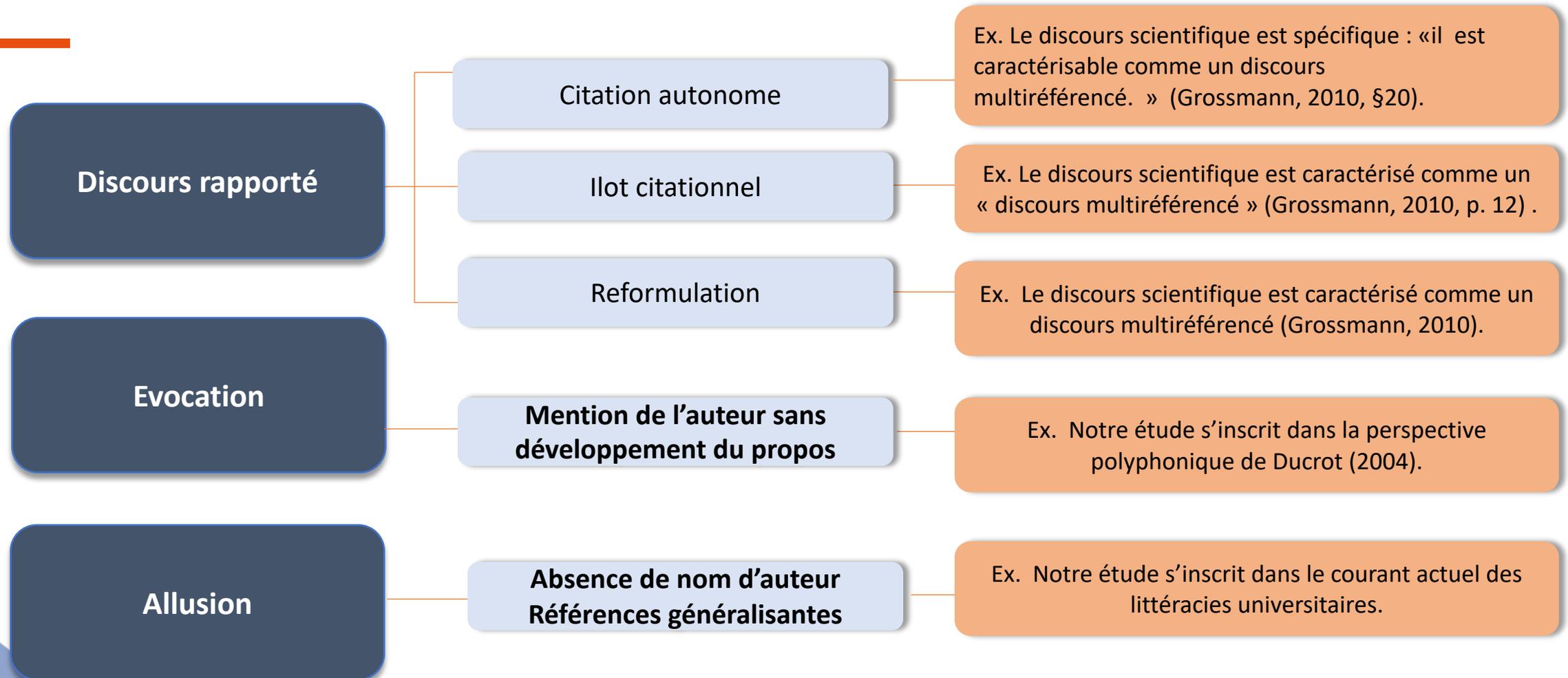
Ex. Le discours scientifique est caractérisé comme un discours multiréférencé (Grossmann, 2010).

Ex. Dans son article dédié aux caractéristiques de l'écriture de recherche (construction d'une problématique, production de résultats issus de la mise en œuvre d'une méthodologie ad hoc, etc.) Grossmann (2010) insiste particulièrement sur le fait que ce discours est multiréférencé.

Les modes de référencement au discours d'autrui



Les modes de référencement au discours d'autrui



Experts et étudiants, des tendances inversées

Chez les experts (articles dans revues de linguistique)

- Evocation/allusion dominantes (51% des cas)
- Reformulation bien représentée (35%)
- Citation marginale (14%)

Chez les étudiants débutants (rapports de stage 2^{ème} année)

- Sur-représentation de la citation (71%)
- Autres modes très minoritaires
 - Reformulation (16%)
 - Evocation/allusion (13%)

L'usage de la citation comme aide à l'écriture de recherche

Permet aux débutants de se familiariser à la rhétorique propre au discours scientifique

- Nécessité de **soutenir les pratiques citationnelles** et de les **optimiser**

Points de vigilance dans l'usage de la citation

Eviter les effets de décontextualisation (citation dépendante de son contexte)

Eviter d'exploiter ce qui est incident (se centrer sur le propos principal)

Introduire et/ou commenter la citation (valeur ajoutée dans la construction du propos)

L'usage de la citation comme aide à l'écriture de recherche

Permet aux débutants de se familiariser à la rhétorique propre au discours scientifique

- Nécessité de **soutenir les pratiques citationnelles** et de les **optimiser**

Points de vigilance dans l'usage de la citation

Eviter les effets de décontextualisation (citation dépendante de son contexte)

Eviter d'exploiter ce qui est incident (se centrer sur le propos principal)

Introduire et/ou commenter la citation (valeur ajoutée dans la construction du propos)

Exemple de citation non introduite

Contexte de l'exemple : version 1 mémoire professionnel – prof. de français

Comment définir la littéracie ? Pour Marielle Rispaïl (2020, p14),

« la littéracie [...] serait une aisance à circuler dans les langages, à travers leurs modes écrits / inscrits et oraux, de façon dynamique et adaptée aux situations présentes autant qu'ancrée dans nos habitus culturo-identitaires, qui donnent leur cohérence à notre vision du monde ».

Régine Pierre (2003) quant à elle propose la définition suivante : XX

Manque de guidage du lecteur : il ne sait pas quel est le message à retenir (intention du scripteur inconnue)

Exemple de citation introduite

version 2 mémoire professionnel – prof. de français

Comment définir la littéracie ? Marielle Rispaïl (2020, p. 14) **en donne une définition très générale :**

« la littéracie [...] serait une aisance à circuler dans les langages, à travers leurs modes écrits / inscrits et oraux, de façon dynamique et adaptée aux situations présentes autant qu'ancrée dans nos habitus culturo-identitaires, qui donnent leur cohérence à notre vision du monde ».

Si l'on n'adhère pas à cette intégration de l'oral à la littéracie, cette définition retient notre attention car elle fait de l'aisance à circuler dans les langages selon les contextes la compétence littéracique primordiale en lecture comme en écriture.

Régine Pierre (2003) **insiste quant à elle sur l'intérêt** de la notion de littéracie en didactique de l'écrit **car elle** vient redéfinir, suivant les époques, ce que signifie savoir lire et écrire :

Message clair ; argumentation qui progresse ; gestion de la polyphonie maîtrisée

Conclusion

Elargir son spectre des modes de référencement

- **CITATION** : un moyen parmi d'autres de s'appuyer sur le discours d'autrui
- **ILOT CITATIONNEL** : s'y entraîner : bon levier vers la reformulation
- **REFORMULATION** : prendre conscience des brouillages énonciatifs... pour mieux les éviter
- **EVOCATION/ALLUSION** : à (re)connaître... pour manier avec précaution

- Benoit, J.-P. (2005). L'émergence des "mots de la problématisation" dans les sources universitaires et les dictionnaires spécialisés et généraux : constats et analyses. *Les Sciences de l'Éducation - Pour l'ère nouvelle* 3 (vol. 38), 33-51.
- Boch, F. (2013). Former les doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique, in F. Komesu et L. Tenani (ed.) *Ecriture et discours, Revista Linguagem em (Dis)curso*, vol. 13, 3. Disponible sur : <http://linguagem.unisul.br/paginas/ensino/pos/linguagem/linguagem-em-discurso/1303/130304.pdf>
- Boch, F. (2023). Didactique de l'écriture de recherche et discours prescriptif, quels points de convergence ? Exemple de la thématique de la citation/reformulation. Dans B. Kervyn, M. Lebrun, V. Marmy et C. Scheepers, *Questionner l'articulation entre théories et pratiques en didactique du français*. Coll. Recherches en didactique du français, vol. 14.
- Boch, F. & Grossmann, F. (2002). Se référer au discours d'autrui : quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes, *Actes du Colloque international, L'écrit dans l'enseignement supérieur*, Janv. 2002, Bruxelles, Enjeux, 54, 41-51.
- Boch, F., Grossmann F., Rinck F. (2015). Ecrire en tant qu'apprenti-chercheur, in F. Boch & C. Frier (eds), *Ecrire dans l'enseignement supérieur, des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, ELLUG, coll. Didaskein, chap. 5, 194-228.
- Boch, F. & Grossmann, F. (2002). Se référer au discours d'autrui : quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes, *Actes du Colloque international, L'écrit dans l'enseignement supérieur*, Janv. 2002, Bruxelles, Enjeux, 54, 41-51.
- Burke, K. (1973). *The Philosophy of Literary Form: Studies in Symbolic Action*. California UP.
- Castelló, M., Bañales, G., Iñesta, A. et Vega, N. (2009). *Writing academic texts: organization and structure, authorial voice and intertextuality*. <https://www.researcher-identity.com/writing>

- Colin, D., et Dolignier, C. (2017). L'auctorisation d'étudiants de lettres dans l'écriture d'un mémoire de master enseignement. *Scripta*, 21(43), 208-233. <https://doi.org/10.5752/P.2358-3428.2017v21n43p208>
- Colin, D. (2019). L'écrit réflexif au prisme de l'auctorialité. *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 25. <http://revuedeshep.ch/no-25/>
- Delcambre, I. (2001). Formes diverses d'articulation entre discours d'autrui et discours propre. Analyses de commentaires de textes théoriques. *Lidil*, 24, 135-166.
- Delcambre, I. (2013). Écriture, cadre, contexte. *Multilinguales 2*, 9-26 : <http://www.univ-bejaia.dz/documents/multilinguales/Isabelle%20Delcambre.pdf>
- Delcambre, I. (2019). Contexte(s) et production d'écrits à l'université. Dans J. Alves Assis et F. Komesu (dir.). *Ensaio sobre a Escrita Acadêmica* (pp. 29-46). Editora PUC Minas. https://issuu.com/cespuc-centrodeestudoslusofrobra/docs/ensaio_sobre_a_escrita_acad_mica_oficial
- Deschepper, C. et Thyron, F. (2008). L'entrée dans le supérieur et l'accès aux discours universitaires : opérationnaliser la notion de rapport à l'écrit dans un projet de formation. Dans S.-G. Chartrand et C. Blaser (dir.), *Le rapport à l'écrit : Un outil pour enseigner de l'école à l'université*, 61-86.
- Grossmann, F. (2010). L'Auteur scientifique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4/3, 410-426. <https://doi.org/10.3917/rac.011.0410>
- Herman, T. (2009). Rhétorique des *incipit* dans les articles scientifiques en sciences humaines et sociales. Dans J.-M. Defays, A. Englebert, M.-C. Pollet, L. Rosier L. & F. Thyron (dir.), *Principes et typologies des discours universitaires*. Paris : L'Harmattan, 215-228.
- Jaubert, M. et Lhoste, Y. (2019). La polyphonie discursive dans les écrits de recherche en formation des enseignants. Dans M. Niwese, J. Lafont-Terranova, M. Jaubert (dir.), *Ecrire et faire écrire dans l'enseignement postobligatoire. Enjeux, modèles et pratiques innovantes* (pp. 143-162). Presses Universitaires du Septentrion.
- Kara, M. (2004). Pratiques de la citation dans les mémoires de maîtrise. *Pratiques*, 121-122, 111-142. <https://doi.org/10.3406/prati.2004.2036>

- Nonnon, É. (2002). Formulation de problématiques et mouvements de problématisation dans les textes réflexifs : un point aveugle pour l'enseignant ? *Spirale*, 29, 29-74.
- Pollet, M.-C. et Piette, V. (2002). Citation, reformulation du discours d'autrui. Une clé pour enseigner l'écriture de recherche ? *Spirale*, 29, 165-179.
- Pollet, M.-C. (2019). *Former à l'écriture de recherche. De la compréhension à la production : réflexions et propositions didactiques*. Presses universitaires de Namur. Coll. Diptyque.
- Reuter, Y. (2002). Quelques questions à propos de la formalisation de l'écriture en didactique du français. *Pratiques*, 115-116, 29-36.
- Rinck F. (2004). Les difficultés d'étudiants dans la construction d'une problématique. *Pratiques*, 121/122, 93-110.
- Swales, J. (2014). Variation in Citational Practice in a Corpus of Student Biology Papers: From Parenthetical Plonking to Intertextual Storytelling. *Written Communication*, Vol. 31, 118-141. <https://doi.org/10.1177/0741088313515166>